

8



Je m'informe sur la vie toulousaine





> Mes démarches citoyennes



• État civil

Pour vos démarches concernant les actes de naissance, de mariage, de décès...

Mairie de Toulouse

05 61 22 30 26

Services d'État Civil

6 rue du Lieutenant-Colonel-Pélissier

Du lundi au jeudi de 8h30 à 17h, le vendredi de 8h30 à 16h45 et le samedi (uniquement pour les déclarations de naissance et de décès) de 8h30 à 16h45.



Vous pouvez contacter les services de l'état civil en LSF, TTRP et LPC grâce au dispositif Toulouse Connect. toulouse.fr

Services > Social > Handicap et accessibilité > Toulouse Connect > État civil

• Faire une demande de carte d'identité ou de passeport

La délivrance de la carte nationale d'identité ou de passeport se fait uniquement sur rendez-vous à la mairie du Capitole et dans les mairies de quartier équipées de stations biométriques.



Je m'informe sur la vie toulousaine

Mairie de Toulouse

05 31 22 90 00

Service des Formalités administratives

Place du Capitole

Cour Henri IV, porte 12

Du lundi au jeudi de 8h30 à 17h sur rendez-vous.

Comment prendre rendez-vous ?

Vous pouvez prendre rendez-vous sur le portail internet des démarches en ligne : montoulouse.fr

Bon à savoir

Le Dispositif de recueil mobile (DRM)

La Mairie de Toulouse et la Préfecture de la Haute-Garonne, ont mis en place un dispositif de recueil mobile des demandes de carte d'identité uniquement pour les personnes ne pouvant pas se déplacer. Les demandes de rendez-vous à domicile et en EHPAD sont traitées par ce DRM. Attention toutefois, la procédure via le DRM peut être longue.

Pour en bénéficier : merci de contacter votre mairie de quartier ou la mairie du Capitole qui vous indiquera la marche à suivre.



La participation des jeunes

Les conseils citoyens participatifs

► Le conseil des jeunes réunit des volontaires de 15 à 25 ans, lycéens, apprentis, salariés, étudiants ou en recherche d'emploi. Une fois par mois, les jeunes se retrouvent pour échanger autour de sujets en lien avec les compétences municipales et collaborent avec le Maire et son équipe.

toulouse.fr

La Mairie > Participation et citoyenneté > Conseil des jeunes

► Le conseil toulousain de la vie étudiante a pour objectif de faire entendre la voix des étudiants et de proposer des projets concrets à l'équipe municipale pour agir sur le quotidien.

toulouse.fr

La Mairie > Participation et citoyenneté > Conseil toulousain de la vie étudiante



Je m'informe sur la vie toulousaine

• S'inscrire sur les listes électorales

Pour s'inscrire, vous pouvez vous rendre dans une Mairie de quartier, à la mairie du Capitole, dans une Maison de la citoyenneté ou faire vos démarches sur internet.

- Sur internet : rendez-vous sur [service-public.fr](https://www.service-public.fr)
Numériser les pièces justificatives et compléter les formulaires pré-remplis en ligne.
- Au Capitole : présentez-vous à l'accueil des formalités administratives, Cour Henri IV, rez-de-chaussée, porte 12. Du lundi au jeudi de 8h30 à 17h et le vendredi de 8h30 à 16h45.
Tél : 05 22 31 90 00
- En mairie de quartier : présentez-vous dans votre mairie de quartier.



Un document en Facile à lire et à comprendre (Falc) pour savoir comment s'inscrire sur les listes électorales est disponible sur le site

de la mairie de Toulouse

[toulouse.fr](https://www.toulouse.fr)

La Mairie > Élections > Inscription et carte électorale

Bon à savoir

Afin que tous les Toulousains puissent exercer leur droit de vote dans des conditions optimales, la Mairie de Toulouse met tout en œuvre, à chaque élection, pour faciliter l'accès à l'exercice du droit de vote plein et entier des personnes en situation de handicap (sensibilisation des présidents de bureaux de vote et des coordonnateurs, accessibilité des bureaux de vote, des cheminements, des isolements et des urnes...)



• Signaler une difficulté « Allô Toulouse »

Nuisances, conflits de voisinage, enlèvement de graffitis, réfections de voirie ou encombrants ? Pour une réponse rapide : Allô Toulouse (24 h sur 24 et 7 jours sur 7).

Tél.: 05 61 22 22 22



Vous pouvez également contacter Allô Toulouse en LSF, TTRP et LPC, du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 9h à 12h.

toulouse.fr

Services > Social > Handicap et accessibilité > Toulouse Connect > Allô Toulouse

> Les dispositifs d'accès à l'information

• « À Toulouse », le magazine de la municipalité



« À Toulouse », le magazine d'information de la vie toulousaine, est disponible pour les personnes mal ou non-voyantes habitant Toulouse sous plusieurs formats : en braille, en version accessible HTML, en format PDF accessible ou bien encore en texte (format .rtf).

Une version audio téléchargeable est également disponible sur le site internet de la mairie :

toulouse.fr

Publications > À Toulouse

Si vous ne lisez pas le braille, vous pouvez vous abonner à la version audio du magazine, envoyée sur CD (attention il n'est pas possible de recevoir braille + CD audio).

Vous souhaitez recevoir le magazine À Toulouse en braille ou



Je m'informe sur la vie toulousaine

la version audio, vous pouvez écrire à l'adresse mail suivante :
a.toulouse@mairie-toulouse.fr

Les versions audio et braille sont distribuées dans la limite des stocks disponibles.

• **Tim, le magazine de Toulouse Métropole**

Les Toulousains peuvent également recevoir le journal de la Métropole : TIM, Toute l'information de la Métropole. Il est également disponible en braille, HTML, PDF accessible, rtf et audio.

Pour faire votre demande d'abonnement :

tim@toulouse-metropole.fr

• **Un accès au site internet facilité**

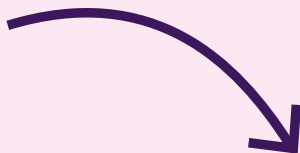
Le site internet toulouse.fr est équipé d'une solution numérique pour vous faciliter l'accès à l'information municipale.



ACCESSIBILITÉ

La solution FACIL'iti, que vous trouverez tout en bas de la page d'accueil du site toulouse.fr permet une lecture plus accessible de l'ensemble des pages internet. Cette solution numérique offre un confort de lecture et d'affichage pour les personnes ayant des troubles cognitifs, des difficultés motrices ou une déficience visuelle.

Grâce à cette solution numérique vous pouvez créer votre profil spécifique en fonction de vos besoins et l'enregistrer. Vous pouvez également choisir d'utiliser des formules déjà enregistrées.



La participation citoyenne

Les commissions de quartier

Vous habitez Toulouse et vous souhaitez être informé de la vie de votre quartier ? Vous pouvez participer aux commissions de quartier.

Ouvertes à tous les habitants et associations, les commissions de quartier se réunissent deux fois par an. Leur fonction est d'assurer le dialogue auprès des Toulousains sur les projets portés par la collectivité.



Pour les personnes sourdes qui souhaiteraient pouvoir participer à ces commissions, merci de contacter directement, au plus tard une semaine avant la date de la réunion, votre Mairie de quartier pour faire une demande d'interprète.

toulouse.fr

La Mairie > Participation et citoyenneté > Commissions de quartier



Je m'informe sur la vie toulousaine

Bon à savoir

Lorsque vous cliquez sur le logo de FACIL'iti sur le site toulouse.fr, n'hésitez pas à cliquer sur «Je crée un profil personnalisé». Vous n'avez pas à entrer de codes ni à créer un compte.

• Le conseil municipal en LSF



Pour que l'information soit la même pour toutes et tous, la vidéo du conseil municipal, qui se réunit une fois par trimestre, est disponible en différé, traduite en Langue des Signes Françaises (LSF) et sous-titrée.

Plus d'infos

toulouse.fr

La Mairie > Conseil municipal > Conseil municipal en vidéo

• Toulouse Connect



Vous êtes une personne sourde, malentendante ou ayant des difficultés d'élocution ? Vous pouvez contacter les services de la Mairie de Toulouse via une plateforme d'interprétariat pour obtenir une information et faciliter votre quotidien en LSF, TTRP ou LPC.

Comment ça marche ?

Pour utiliser ce service, vous devez disposer d'une webcam. Vous pouvez utiliser ce service sur tablettes et smartphones ainsi que sur votre ordinateur (navigateur Internet Explorer ou Safari de préférence).



Quels services puis-je contacter ?

De nombreux services peuvent être contactés en LSF :
éducation, sport, direction des solidarités, Allô Toulouse,
musées...

Plus d'infos

toulouse.fr

Services > Social > Handicap et accessibilité > S'informer et
communiquer > Toulouse Connect

Retrouvez la liste des services concernés par Toulouse
Connect ainsi que les horaires d'ouverture de la plateforme
d'interprétariat pour tous ces services.

Retrouvez toutes les associations qui peuvent vous
accompagner dans vos démarches en fin de guide - p.281.